



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION  
D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR MICHEL  
COSTIOU POUR LA LOCATION D'UNE  
EXPOSITION INTITULEE « SIGNES DE VIE » DU  
6 AU 28 JANVIER 2021**

**DÉCISION N° DM-20-337  
EN DATE DU 30 DECEMBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Monsieur Michel Costiou, résidant 28, rue des Grands Champs– 75 020 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Signes de vie » du 6 au 28 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec Monsieur Michel Costiou, résidant 28, rue des Grands Champs– 75 020 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Signes de vie » du 6 au 28 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**